

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.50.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$2.00 (10 fr.).
Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-
sés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

VIN DE MESSE

CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujo sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation qu' j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



CASA VANT FRERES

... FACTEURS D'ORGUES ...

Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 600 orgues ont été construites par cette Maison, dont 52 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 418 à 2 claviers, etc. . . .

Les plus remarquables sont celles de
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada
L'université de Toronto.
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve
L'église Notre-Dame, Montréal.
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.
La cathédrale de Montréal.
La basilique de Québec.
La basilique d'Ottawa.
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré.
Le Grand Opéra de Boston.
L'église Saint-François-Xavier, New-York.
La cathédrale de Trois-Rivières.
La cathédrale de Chicoutimi.
La cathédrale de Nicolet.

A MM. LES CURÉS

VOUS AVEZ BESOIN DE...

\$10,000

\$25,000

\$50,000

\$100,000 ?

*Pour votre église, votre presbytère,
votre école?*

Adressez-vous à nous, nous pouvons vous obtenir ces sommes à d'excellentes conditions.

Nous payons comptant et préparons les procédures nécessaires

Versailles, Vidricaire, Boulais, Ltée.
MONTREAL

Représentants

HAMEL & MACKAY, NOTAIRES

198, rue St-Jean, QUÉBEC. Tél. 4455

REMP LISSEZ ET ADRESSEZ-NOUS LA FORMULE SUIVANTE :

à

le

191

MM. HAMEL & MACKAY, notaires,
Québec.

Messieurs,

Veillez donc m'adresser, sans obligations de ma part, les conditions pour un emprunt de \$..... dont

a besoin la { *fabrique de*
c. scolaire de.....

Signature.....

Adresse.....

**Toux, Rhumes, Bronchites, Grippe, disparaissent
rapidement après quelques doses de**

=TAROL=

le spécifique à base de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et autres
médicaments efficaces, le meilleur remède connu contre toutes
les affections des voies respiratoires.

En Vente Partout.

DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.
3

Si vous êtes Fatigués, Surmenés, Epuisés, Neu-
rasthéniques, vous trouverez dans

“BROMA”

“Tonique pour les nerfs”

le reconstituant par excellence de l'organisme
en détresse. Il répare les pertes, tonifie et régé-
nère le système nerveux.

En vente partout.—Dr Ed. Morin & Cie., Limitée, Québec, Can.

**Anémiques, Poitrinaires, Convalescents, le reconstitu-
ant qu'il vous faut, c'est le**

=VIN MORIN=

CRÉSO-PHATES

incomparable pour tonifier les poumons, enrichir le sang,
suralimenter les nerfs et renforcer tout l'organisme.

En Vente Partout.

DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.
3

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 180

Bureau : 22 rue St-Pierre Téléphone 268

Résidence: 15, rue Ste-Julie

CHARLES GAGNON

AGENT ET COURTIER

D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,

MARINE, Etc.

J.-E. LIVERNOIS

LIMITÉ

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes
Brevetés, Parfums, Etc., Etc.

RUE ST-JEAN, - QUÉBEC.

CANADA.

MATTE & MATTE

COMPTABLES

Vérification (Audition) — In-
ventaire — Préparation de bilan —
Fidéli-commis — Administration de
biens de succession — Perception
— Compromis entre Débiteurs et
Créanciers — Liquidation de fail-
lite.

**88, rue St-Pierre,
QUEBEC.**

POUR CONVENIR A TOUTES LES BOURSES

Nous vendons le CHARBON DUR au sac de 100_lbs.

Et le CHARBON de BOIS " CASTOR " au minot.

PRIX CONVENABLES.

CHARCOAL SUPPLY Co. OF QUEBEC, LIMITED.

Département de Québec.

LEO GAUDRY,
Gérant.

92, rue St-Roch.

Téléphone : 3220.

LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres
 Capital payé : Deux millions de piastres
 Réserve : Deux millions cent mille piastres.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNE** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt d'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courants le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VENANT ÊTRE UN AN**, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargne :

ANS	\$5.00	\$10.00	\$15.00	\$20.00	\$25.00	\$30.00
	- PAR MOIS -					
1	\$ 60.95	\$121.90	\$182.85	\$243.80	\$304.75	\$365.70
2	123.73	247.46	371.19	494.92	618.65	742.38
3	188.41	376.82	565.48	754.05	942.69	1130.97
4	255.35	510.19	765.48	1020.75	1275.85	1530.97
5	325.72	647.43	971.58	1295.45	1619.25	1945.99
6	394.44	789.09	1183.80	1578.53	1975.05	2367.61
7	467.20	934.76	1402.40	1879.18	2367.55	2864.39
8	543.27	1084.92	1637.79	2170.50	2713.06	3355.39
9	619.70	1239.61	1880.30	2480.07	3090.94	3719.39
10	699.23	1398.98	2090.01	2798.94	3498.40	4198.03
11	781.47	1563.17	2284.53	3127.43	3909.09	4699.77
12	866.04	1733.22	2500.19	3465.84	4325.12	5198.37
13	953.17	1908.60	2686.66	3814.45	4767.92	5721.31
14	1043.03	2088.13	2913.09	4173.67	5216.85	6299.05
15	1135.38	2271.09	3149.77	4543.71	5679.41	6815.19
16	1230.64	2461.64	3398.49	4924.93	6155.33	7356.91
17	1328.73	2659.85	3658.81	5317.67	6646.25	7973.06
18	1429.87	2865.19	3931.46	5722.29	7152.30	8583.91
19	1534.08	3088.35	4224.86	6139.15	7673.65	9200.15
20	1641.35	3329.21	4535.18	6568.61	8210.45	9822.29
21	1751.91	3594.35	4857.01	7011.05	8763.46	10451.99

MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

\$ 5.00 ou moins 2 c.
de 5.00 à 10.00 5 "
de 10.00 à 20.00 10 "
de 20.00 à 50.00 15 "

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous. Le même que celui des Postes et des Messageries (Express) ; il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

COMPAGNIE CHINIC

QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. F." ———— MEMBRE DE L'I. B. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX :

28, rue Ste-Famille, QUEBEC

Téléphone 177

GARAND & THIBAUT,

DOREURS,
ARGENTEURS
et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Spécialités : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Constituée en corporation par une loi du Parlement, le juillet 1900)

SIEGE SOCIAL: 1 et 3, Place d'Armes, MONTREAL

Capital autorisé - \$1,000,000.00
 Capital payé et surplus au 31 Dec. 1917 - \$1,750,000.00
 Actif total, au delà de - \$21,000,000.00

COMITE D'ADMINISTRATION

Président: L'hon. Sir Honorables LAWRENCE, C.P.

de la Maison Laporte, Martin (Léon), éditeur

de la Banque d'Ontario et du Commerce

de la Province de Québec, Vice-Président

de la Banque d'Ontario et du Commerce

de la Province de Québec, Vice-Président

de la Banque d'Ontario et du Commerce

de la Province de Québec, Vice-Président

de la Banque d'Ontario et du Commerce

de la Province de Québec, Vice-Président

de la Banque d'Ontario et du Commerce

de la Province de Québec, Vice-Président

de la Banque d'Ontario et du Commerce

de la Province de Québec, Vice-Président

de la Banque d'Ontario et du Commerce

de la Province de Québec, Vice-Président

de la Banque d'Ontario et du Commerce

de la Province de Québec, Vice-Président

de la Banque d'Ontario et du Commerce

de la Province de Québec, Vice-Président

de la Banque d'Ontario et du Commerce

de la Province de Québec, Vice-Président

de la Banque d'Ontario et du Commerce

de la Province de Québec, Vice-Président

de la Banque d'Ontario et du Commerce

de la Province de Québec, Vice-Président

de la Banque d'Ontario et du Commerce

de la Province de Québec, Vice-Président

de la Banque d'Ontario et du Commerce

de la Province de Québec, Vice-Président

de la Banque d'Ontario et du Commerce

de la Province de Québec, Vice-Président

de la Banque d'Ontario et du Commerce

de la Province de Québec, Vice-Président

de la Banque d'Ontario et du Commerce

de la Province de Québec, Vice-Président

de la Banque d'Ontario et du Commerce

de la Province de Québec, Vice-Président

de la Banque d'Ontario et du Commerce

de la Province de Québec, Vice-Président

de la Banque d'Ontario et du Commerce

de la Province de Québec, Vice-Président

de la Banque d'Ontario et du Commerce

de la Province de Québec, Vice-Président

SUCOURSALTES DE QUEBEC : 25 RUE ST-PIERRE

LEON T. DESRIVIERES, GÉNÉRAL
 J. ALPH. RUEBÉ, GÉNÉRAL

Lettres de crédit écroulées pour toutes les parties du monde.

84 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Président: Hon. Sir ALXANDRE LACOURT, ex-
 juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

L'hon. N. PÉRONNEAU, Ministre sans portefeuille
 de la Province de Québec, administrateur
 de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

M. S.-J.-B. ROYLAND, Président de la Compagnie
 de papier Rolland.

M. L.-J.-O. BEAUCHEMIN, de la Librairie
 Beauchemin (Léon).

M. G.-M. BOUWENS, Vice-Président de la
 "Canadian Pacific Railway Co."

L'hon. N. PÉRONNEAU, Ministre sans portefeuille
 de la Province de Québec, administrateur
 de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

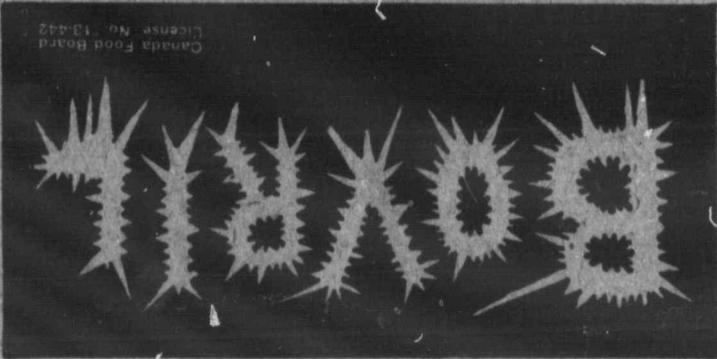
M. S.-J.-B. ROYLAND, Président de la Compagnie
 de papier Rolland.

M. L.-J.-O. BEAUCHEMIN, de la Librairie
 Beauchemin (Léon).

M. G.-M. BOUWENS, Vice-Président de la
 "Canadian Pacific Railway Co."

L'hon. N. PÉRONNEAU, Ministre sans portefeuille
 de la Province de Québec, administrateur
 de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

M. S.-J.-B. ROYLAND, Président de la Compagnie
 de papier Rolland.



Canada Food Board
 License No. 13,442

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 433. — Quarante-Heures, 433.

Partie officielle : Itinéraire de la visite pastorale, 434; — Prédication sacrée, 434; — *Le Droit Paroissial*, 434.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : L'œuvre de la reconstruction. III— La colonne de la vérité, 436; — Mise au point, 439. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Célébration accidentelle de la messe en dehors du lieu saint, 440. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 441. — A TRAVERS LES DIOCÈSES: Montréal, 442; Ottawa, 442. Toronto, 444. — VARIÉTÉS : Es-tu pour ça, toi? 444. — LES LIVRES, 445.

Bulletin social : FAITS ET ŒUVRES: L'honneur professionnel, 446; Ligue pour les bonnes moeurs, 447.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 16 mars. — II du carême, 1st.
 Lundi, 17. — S. PATRICE, év. et conf. *dm. maj.*
 Mardi, 18. — S. CYRILLE DE JÉRUSALEM, év. conf. et doct.
 Mercredi, 19. — S. JOSEPH, époux de la B. V. M. 1st.
 Jeudi, 20. — De la férie.
 Vendredi, 21. — S. BENOÎT, abbé, *dm. maj.*
 Samedi, 22. — De la férie. Anniversaire de l'élection de Son Eminence comme Archevêque.
 Dimanche, 23. — III du carême, 1st.

QUARANTE-HEURES

16 mars, Collège de Lauzon. — 18, Séminaire de Québec. — 19, S. Joseph, (Lauzon). — 20, St-Cyrille. — 22, Couvent de St-Michel.

PARTIE OFFICIELLE

PRÉDICATION SACRÉE

Parmi les règles pour la prédication sacrée édictées par la S. Congrégation Consistoriale, le 28 juin 1917, il en est deux que Son Éminence croit devoir rappeler à ses prêtres, à savoir :

“ 20. Que les sujets de sermons soient essentiellement des sujets sacrés (Cod. can. 1347). Si l'orateur veut traiter des sujets qui ne sont pas strictement sacrés, bien que convenables à la maison de Dieu, il devra en demander et en obtenir la faculté de l'Ordinaire du lieu ; et l'Ordinaire n'accordera jamais cette faculté qu'après mûre considération et seulement après en avoir reconnu la nécessité. Quant aux affaires politiques, qu'il soit interdit à tous les prédicateurs complètement et absolument d'en parler dans les églises.

“ 21. Qu'il ne soit permis à personne de prononcer des éloges funèbres sinon du consentement préalable et explicite de l'Ordinaire : celui-ci, avant de donner son consentement, pourra exiger que le manuscrit lui soit communiqué.”

“ LE DROIT PAROISSIAL ”

Son Eminence est heureuse de signaler à l'attention de ses prêtres l'apparition d'un ouvrage qui leur sera d'une grande utilité : *Le Droit paroissial de la province de Québec*, par M. Jean-François Pouliot, avocat, et autorise bien volontiers les fabriques à se le procurer.

ITINÉRAIRE DE LA VISITE PASTORALE DE 1919

1.—Pintendre	jeudi	15 mai
2.—Saint-David	vendredi	16 “
3.—Saint-Romuald	samedi	17 “
4.—Saint-Jean-Chrysostome	lundi	19 “
5.—Notre-Dame de Charny	mardi	20 “
6.—Breakeyville	jeudi	22 “
7.—Saint-Lambert	vendredi	23 “
8.—Saint-Étienne	samedi	24 “
9.—Mission du T. S. Rédempteur	dimanche	25 “
10.—Saint-Nicolas	lundi	26 “
11.—Saint-Antoine de Tilly	mardi	27 “
12.—Saint-Apollinaire	mercredi	28 “
13.—Notre-Dame d'Issoudun	vendredi	30 “
14.—Sainte-Croix	samedi	31 “
15.—Saint-Edouard	lundi	2 juin
16.—Saint-Louis de Lotbinière	mercredi	4 “

17.—Sainte-Emmélie	<i>vendredi</i>	6	“
18.—Saint-Jean Deschaillons	<i>samedi</i>	7	“
19.—Saint-Jacques de Parisville.	<i>lundi</i>	9	“
20.—Sainte-Philomène.	<i>mardi</i>	10	“
21.—Notre-Dame de Lourdes.	<i>mercredi</i>	11	“
22.—Sainte-Anastasia de Lyster.	<i>jeudi</i>	12	“
23.—Sainte-Julie.	<i>vendredi</i>	13	“
24.—Saint-Calixte.	<i>samedi</i>	14	“
25.—Sainte-Sophie	<i>lundi</i>	16	“
26.—Saint-Ferdinand.	<i>mardi</i>	17	“
27.—Saint-Pierre-Baptiste.	<i>mercredi</i>	18	“
28.—Inverness.	<i>jeudi</i>	19	“
29.—Saint-Jacques de Leeds.	<i>vendredi</i>	20	“
30.—Sainte-Agathe.	<i>samedi</i>	21	“
31.—Saint-Octave de Dosquet	<i>lundi</i>	23	“
32.—Saint-Flavien	<i>mardi</i>	24	“
Retour à Québec pour la fête du Sacré- Cœur.	<i>jeudi</i>	26	“
33.—Saint-Agapit	<i>lundi</i>	30	“
34.—Saint-Gilles	<i>mardi</i>	1	juillet
35.—Saint-Narcisse.	<i>mercredi</i>	2	“
36.—Saint-Patrice	<i>jeudi</i>	3	“
37.—Saint-Sylvestre	<i>vendredi</i>	4	“
38.—Saint-Elzéar.	<i>samedi</i>	5	“
39.—Saint-Séverin.	<i>lundi</i>	7	“
40.—Saint-Frédéric	<i>mardi</i>	8	“
41.—Saint-Jules.	<i>mercredi</i>	9	“
42.—Sacré-Cœur de Jésus	<i>jeudi</i>	10	“
Retour à Québec.	<i>samedi</i>	12	“
43.—Coleraine	<i>vendredi</i>	5	sept.
44.—Lac-Noir.	<i>samedi</i>	6	“
45.—Saint-Adrien	<i>lundi</i>	8	“
46.—Saint-Maurice de Thetford.	<i>mardi</i>	9	“
47.—Saint-Alphonse de Thetford	<i>jeudi</i>	11	“
48.—Robertsonville.	<i>samedi</i>	13	“
49.—Saint-Cœur de Marie.	<i>lundi</i>	15	“
50.—Saint-Antoine de Pontbriand	<i>mardi</i>	16	“
51.—Saint-Pierre de Broughton	<i>mercredi</i>	17	“
52.—L'Enfant-Jésus	<i>vendredi</i>	19	“
53.—Sainte-Marie	<i>samedi</i>	20	“
54.—Saint-Maxime	<i>lundi</i>	22	“
55.—Saint-Bernard	<i>mardi</i>	23	“
56.—Saint-Isidore	<i>mercredi</i>	24	“
Retour à Québec.	<i>vendredi</i>	26	“

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

L'ŒUVRE DE LA RECONSTRUCTION

III.— LA COLONNE DE LA VÉRITÉ

Ecclesia Dei vivi, columna et firmamentum veritatis, disait saint Paul à son disciple Timothée. Nous avons tenu à faire de cette admirable parole de l'Apôtre le titre de ces modestes pages sur l'Église du Dieu vivant, parce qu'elle doit constituer l'article fondamental de tout programme sérieux de restauration sociale. Rien ne peut s'établir de durable, en effet, hors de la vérité. Et c'est dans la vérité seulement que l'homme peut trouver la liberté : *veritas liberabit vos*, a dit saint Jean. Mais où trouver la vérité ? demandent les sceptiques. Qu'ils lisent donc avec humilité et sincérité les versets 11 et 14 de l'Épître aux Éphésiens : *Dieu nous a donné des apôtres, des prophètes, des évangélistes, des pasteurs et des docteurs, afin que nous ne soyons pas comme des enfants flottants et emportés à tout vent de doctrine par la malice et l'habileté des hommes qui sèment l'erreur autour de nous.*

Mais comment reconnaître ces vrais pasteurs et ces vrais docteurs au milieu de toute cette masse de réformateurs qui s'annoncent, aujourd'hui, comme les sauveurs de l'humanité ? Rien de plus facile pour l'homme qui cherche sincèrement la vérité. Jésus-Christ a prouvé incontestablement à l'humanité qu'il était Dieu et nous a enseigné par ses paroles, dont l'authenticité n'a jamais pu être mise sérieusement en doute depuis vingt siècles, qu'il a fondé sur un roc inébranlable une institution enseignante qui doit prêcher l'Évangile de vérité à toute créature, jusqu'à la consommation des siècles. Quel est donc ce roc inébranlable sur lequel doit reposer tout l'édifice de la vérité divine ? *Pierre, tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle*, lisons-nous dans saint Matthieu. Et Jésus-Christ dit ensuite à Pierre et à ses collègues dans l'assemblée des docteurs : *Je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* Donc, cette assemblée de docteurs

qui repose sur Pierre doit durer jusqu'à la consommation des siècles et enseigner perpétuellement aux hommes toutes les vérités du salut, sans crainte d'erreur. " Ne vous y trompez pas, disait Lacordaire à ses auditeurs de Notre-Dame, il n'y a qu'une question au monde depuis six mille ans, celle de savoir si la vérité chrétienne y sera vaincue ou victorieuse ; elle y a été vaincue jusqu'à Jésus-Christ, elle y est victorieuse depuis Jésus-Christ, et victorieuse par l'Église catholique, assise sur la pierre qu'a posée Jésus-Christ."

La Pentecôte a fait l'Église ce qu'elle est, le plus grand miracle permanent de Jésus-Christ, avec l'Eucharistie. Écoutez Pierre, le peureux et le traître du soir de la condamnation de son Maître, parler aux Juifs de toutes les provinces dans une langue qu'ils comprennent tous, malgré leurs multiples dialectes, à sa sortie du Cénacle : " Enfants d'Israël, écoutez ces paroles : Jésus de Nazareth, un homme à la mission duquel Dieu, sous vos propres yeux, a rendu témoignage, en lui donnant de faire parmi vous des œuvres puissantes, prodigieuses et significatives,— vous le savez aussi bien que moi,— vous a été livré par un dessein tout particulier de Dieu et un décret de sa prescience. Et vous, l'attachant au gibet, par la main de ceux qui ne reconnaissent pas sa Loi, vous l'avez tué. Celui que vous avez tué, Dieu l'a ressuscité en brisant les liens de la mort, où il ne pouvait demeurer retenu." Et tous les Pierre, et l'Église toute entière après eux, depuis le premier Pape jusqu'à Benoît XV, ont répété, depuis deux mille ans : Jésus-Christ est Dieu ; il est ressuscité d'entre les morts et il ne meurt plus.

Que la sainte Église de Dieu est belle dans son unité et son infaillibilité doctrinales ! A tous les siècles de sa vie miraculeuse, l'Église a subi la contradiction. Des ennemis, parfois féroces, l'ont attaquée, tour à tour, dans son enseignement, dans sa vie spirituelle, dans sa discipline, dans son chef, dans ses évêques. Des Césars se sont vantés de l'anéantir sous le poids de leurs armes ou de leurs lois ; des écrivains ont prétendu pouvoir la convaincre d'imposture devant l'histoire ; quelques-uns mêmes de ses fils les plus chers, et qui parfois avaient reçu d'elle l'onction sainte des pasteurs, comme ces patriarches schismatiques de Constantinople, se sont levés contre leur Mère et ont voulu l'écras-

ser sous leur orgueil de révoltés ; des nations entières, qui lui devaient leur civilisation, ont abjuré sa foi et ont tenté de la détruire en marchant contre elle avec leurs puissantes armées ; enfin, en ces derniers siècles, une science menteuse et superbe a proclamé la fin des dogmes et la mort de l'Église.

Et l'Église vit, plus belle, plus bienfaisante, plus catholique, c'est-à-dire plus universelle que jamais. Appuyée, comme au commencement, " sur la chaire et sur l'autel ", elle continue à puiser inaltérablement " dans la double participation au Verbe de Dieu, distribué par la parole ou donné dans la communion, " cette vitalité merveilleuse qui reste le miracle de tous les temps. Malgré tous les blasphèmes et toutes les persécutions, la Croix de son Maître et Fondateur est plus en honneur qu'elle ne l'a jamais été : de gibet infâme qu'elle était avant la mort du Sauveur, elle est devenue, par cette mort même, un signe de grandeur et de gloire ; des hommes de gouvernement, qui affectent de ne pas croire à la mort ni à la résurrection de Jésus-Christ, sont fiers de la porter sur leur poitrine comme la plus haute marque d'honneur, sans penser même que leur vanité satisfaite témoigne contre leur incrédulité, puisque toute la suprême noblesse de la Croix lui vient d'avoir porté Jésus-Christ. Au milieu de la tempête révolutionnaire qui menace de s'étendre de plus en plus sur le monde, les peuples sont obligés de se tourner vers l'Église pour lui demander le secret de la paix sociale, qui est la vérité.

Aimons-la donc de plus en plus et servons-la de mieux en mieux, cette sainte Église de Jésus-Christ, nous qui avons eu le bonheur d'y entrer en naissant. Appliquons-nous à être toujours ses enfants les plus dévoués et les plus dociles. Et, dans la ferveur de notre amour filial et de notre foi, disons-lui avec Bossuet : " Sainte Église romaine, mère des Églises et mère de tous les fidèles, Église choisie de Dieu pour unir ses enfants dans la même foi et dans la même charité, nous tiendrons toujours à ton unité par le fond de nos entrailles. *Si je t'oublie, Église Romaine, puissè-je m'oublier moi-même ! que ma langue se sèche et demeure immobile dans ma bouche, si tu n'es pas toujours la première dans mon souvenir, si je ne te mets pas au commencement de tous mes cantiques de réjouissance ! "*

ANTONIO HUOT, ptre.

MISE AU POINT

Un ami de notre revue vient de nous signaler l'exploitation un peu audacieuse qu'a faite récemment un journal hebdomadaire de Montréal, que nous ne lisons pas, d'un article publié par nous, ici même, le 30 janvier, sur le vote de la prohibition par la majorité des Législatures américaines.

Le journal en question, prenant occasion d'un paragraphe de notre article, qui en comptait neuf, et sans dire un seul mot des huit autres paragraphes qui notaient, avec satisfaction et espoir, ce " triomphe inouï de la prohibition " (c'était le titre même de notre article) et " la portée immense de cette victoire prohibitionniste ", tire audacieusement de ce paragraphe, ainsi isolé, un bout de phrase dont il fait le titre de son article : " Remède pire que le mal ", et cherche, ensuite, tout le long de cet article, à soulever ses lecteurs contre la mise en vigueur de la loi de prohibition provinciale, qui doit s'effectuer le 1er mai prochain, en brandissant devant son public comme un gourdin notre pauvre " membre " amputé, qui n'en peut mais.

Or, si nos lecteurs s'en souviennent bien, ces mots " le remède serait infiniment pire que le mal ", dans notre article du 30 janvier, s'appliquaient exclusivement, et sans équivoque honnêtement possible,— dans un paragraphe tout spécial (le seul qu'ait cité le journal en question),— à *l'hypothèse de la célébration de la messe pouvant être rendue impossible aux États-Unis par une application sectaire de l'amendement prohibitif de la Constitution américaine*, danger rendu probable par ce fait que les États-Unis, disions-nous, sont " un pays où l'immense majorité est protestante ". Comment le journal hebdomadaire de Montréal a-t-il pu, après cela, en bonne conscience, prétendre s'inspirer justement de cet article de la *"Semaine Religieuse"* de Québec même,— " revue qui fait autorité ", dit-il probablement pour la première fois de sa vie, — et en faire une arme contre l'application prochaine d'une loi de prohibition votée par le parlement de la province de Québec, où *l'immense majorité est catholique*, cela nous paraît d'une force peu commune et d'une honnêteté moins qu'ordinaire.

Au moins, pour être un peu dans l'ordre, le collaborateur du journal en question, aurait dû citer la conclusion de notre article du 30 janvier, qui se lisait ainsi : " Mais nous avons confiance que, malgré le bon nombre de sectaires anticatholiques

que compte l'*Anti-Saloon League* aux États-Unis, le bon sens et l'esprit d'équité des législateurs américains sauront garantir à la religion catholique, dans l'exercice de son culte, la liberté qui lui est absolument nécessaire et qui ne lui a jamais été disputée par le Congrès des États-Unis."

A. H.

LITURGIE ET DISCIPLINE

CÉLÉBRATION ACCIDENTELLE DE LA MESSE EN DEHORS DU LIEU SAINT

Q.—Je suis aumônier d'un hôpital pour les vieillards invalides. Il y a une salle-infirmerie où se trouvent les plus impotents, plusieurs confinés dans leur lit et ne pouvant par conséquent se rendre à la chapelle. Les religieuses me demandent s'il ne serait pas possible d'obtenir de l'Évêque la permission de faire dire la messe dans cette salle-infirmerie, tous les dimanches et jours de fête d'obligation, ainsi que les premiers vendredis du mois. Après avoir jeté un coup d'œil sur le nouveau *Code de Droit canonique*, j'hésite à faire cette demande, telle du moins qu'elle est formulée, parce que je suis convaincu qu'on n'y voudra pas faire droit.— Qu'en pense la *Semaine Religieuse* ?

R.— Voici la partie du canon 822 du *Code de Droit canonique*, qui a trait à la question dont il s'agit ici : "*Loci Ordinarius . . . licentiam celebrandi extra ecclesiam et oratorium super petram sacram et decenti loco, nunquam autem in cubiculo, concedere potest justa tantum ac rationabili de causa, in aliquo extraordinario casu et per modum actus.*"

Donc l'Évêque va exiger, à part la cause juste et raisonnable (qui semble bien exister dans votre cas) : 1° Que la messe se célèbre dans une pièce voisine de votre salle commune (*nunquam autem in cubiculo*) ; 2° Que la messe ne soit célébrée qu'accidentellement et dans des cas extraordinaires (*in aliquo extraordinario casu et per modum actus*).

La première de ces conditions est assez facile à remplir, puisque les malades pourront suivre quelque peu les prières de la messe qui se célébrera dans un vestibule ou corridor attenant à la salle commune et communiquant avec elle.

Quant à la deuxième condition, c'est là surtout qu'il faut restreindre et s'en tenir aux principales grandes fêtes de l'année et à certains cas extraordinaires qui peuvent se présenter.

Votre requête à l'Évêque, rédigée dans ce sens, aura une chance d'être exaucée.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Visite à la Crèche. — Dimanche après-midi, le 2 mars, la Crèche St-Vincent de Paul voyait défilér dans sa longue avenue, plus de 75 voitures de Charlesbourg, véritable "pèlerinage" d'un nouveau genre que dirigeait monsieur l'abbé J.-U. Couture, vicaire de la paroisse.

Monsieur le chanoine D. Gosselin, curé, au prône de la messe paroissiale, avait lancé l'invitation de procurer aux Dames patronesses de l'Ouvroir et aux Enfants de Marie, l'avantage d'une visite à la Crèche pour laquelle elles se dévouent si généreusement. Un grand nombre de citoyens voulurent être de la "partie de charité." C'est ainsi qu'eut lieu la pieuse expédition au Refuge des "tout petits".

Dès leur entrée au "Grand Berceau", ils étaient tous invités à se rendre à la chapelle, où Monsieur l'abbé J.-B. Derome, aumônier de la Crèche, donna la Bénédiction du Saint-Sacrement. Le Jésus des miséricordieux, des petits et des infortunés, voulait bien, le premier, offrir ses remerciements à l'élite d'une paroisse qui se portait vers les déshérités. Quelle riche bénédiction Jésus-Hostie a fait descendre sur toutes ces âmes de foi "agissante".

Alors commença la visite. Tous purent s'incliner, avec émotion, sur 200 berceaux de petits abandonnés.

Les aimables visiteurs portèrent le plus vif intérêt à tout ce qui concerne les moindres détails de l'Œuvre.

L'ordre parfait qui a régné durant tout le cours de cette inoubliable visite a fait l'admiration des témoins attendris.

Au moment du départ, les 200 pèlerins, fidèles à la plus heureuse des inspirations, versèrent une généreuse offrande dans "le chapeau" que Monsieur le Vicaire avait daigné convertir en une aumônière.

Puissent ces généreux visiteurs avoir de nombreux imitateurs !

Société de Saint-Vincent de Paul. — Les membres de la Société de Saint-Vincent de Paul avaient une assemblée générale dimanche soir, le 9 mars, au Patronage de la Côte d'Abraham. La tempête qui avait sévi toute la journée avait retenu plusieurs membres de la Société à leur demeure, et Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, sir Charles Fitzpatrick, qui devait être le conférencier de la réunion, n'avait pu s'y rendre, vu l'état des chemins.

Malgré le mauvais temps, il y avait 200 personnes présentes à l'assemblée.

Après les affaires de routine, M. Magnan, président du Conseil supérieur de la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada, fit le rapport des conférences de la ville pour l'année 1918. Voici quelques chiffres. Les 32 conférences de Québec ont secouru en

tout 785 familles formant un total de 1569 adultes et de 2248 enfants, ce qui fait en tout 3817 personnes. Ces personnes se groupent comme suit : 126 veuves, 246 orphelins ; 226 enfants patronnés ; 141 malades visités ; 7 mourants assistés. De plus les Patronages de la Côte d'Abraham et Laval ont assisté 540 personnes dont 490 enfants. Le comité des Sourds-Muets a placé 50 enfants aux maisons de Montréal.

Ces conférences se composent de 1245 membres actifs et de 2504 bienfaiteurs. L'œuvre de la goutte de lait prospère et la Conférence St-Maurice rapporte qu'il s'est fait 428 visites et recours à cette œuvre.

Ces œuvres nécessitent des ressources et occasionnent de grandes dépenses. Le trésorier donne le rapport de la caisse pour 1918 : 27 conférences : recettes : \$27,935.53. déboursés : \$25,780.25. Le Conseil particulier de Québec : recettes : \$20,229.43 ; déboursés : \$16,837.28. Patronage St-Vincent de Paul : recettes : \$38,719.07 ; déboursés : \$38,093.00. Patronage Laval : recettes : \$6,378.27 ; déboursés : \$8,853.14. Comité des sourds-muets : recettes : \$856.43 ; déboursés : \$2,800.00. Club des Marins catholiques : recettes : \$1,583.22 ; déboursés : \$1,449.63. Total des recettes : \$97,701.95. Celui des dépenses est de \$93,813.05. Il y a encore le rapport du "Chez nous du soldat" qui ne sera prêt qu'en mai prochain. En ce moment les recettes sont de \$15,000.00 et les déboursés de \$12,000.00. M. Magnan lit ensuite un appel fait par M. d'Hendecourt, président général de la société à Paris, à tous les membres des conférences en faveur des populations des régions dévastées de France et de Belgique. Cette communication a été envoyée à chaque conférence.

Plusieurs ont déjà répondu à cet appel pressant, et le Président croit qu'il sera capable d'offrir au nom de la Société St-Vincent de Paul du Canada une somme de \$2,000.00.

Avant de terminer la séance, M. Magnan parle du centenaire de feu le Dr Painchaud, fondateur de la Société Saint-Vincent de Paul au Canada. En effet, c'est en juin 1818 qu'est né ce grand chrétien, et les fêtes auront lieu en juin prochain.

A TRAVERS LES DIOCÈSES

Montréal.— S. G. Mgr Bruchési est parti pour Rome. Il s'est embarqué à New-York, le 27 février dernier. Sa Grandeur est accompagné par M. le chanoine E. Chartier.

Ottawa.—Le 22 février dernier, ont eu lieu à la cathédrale d'Ottawa, au milieu d'une foule venue de tous les coins du pays, les funérailles de

sir Wilfrid Laurier, ancien premier ministre du Canada, chef de l'Opposition.

La levée du corps a été faite par le R. Père Laflamme, curé du Sacré-Cœur, paroisse de sir Wilfrid.

Le service a été chanté par Son Excellence le Délégué apostolique, Mgr Pietro di Maria, assisté de Mgr J.-O. Routhier, vicaire général du diocèse d'Ottawa, comme prêtre-assistant. MM. les chanoines Campeau et Plantin, d'Ottawa, agissaient comme diacre et sous-diacre d'honneur. M. l'abbé Myrand, curé de Ste-Anne et confesseur de sir Wilfrid, et M. le chanoine Pauzé, représentant le Collège de l'Assomption, Alma Mater du défunt, agissaient comme diacre et sous-diacre d'office.

L'oraison funèbre a été prononcée, en français par S. G. Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Régina et ami intime de sir Wilfrid Laurier ; en anglais par le Rév. Père Burke, pauliste, de Toronto.

Dans le chœur de la Basilique on remarquait, à la tête d'un grand nombre de prêtres et de religieux venus de toutes les parties du pays NN. SS. P.-E. Roy, archevêque de Séleucie et auxiliaire de S. E. le cardinal Bégin, Brunault, évêque de Nicolet, Gauthier évêque de Phillopolis et auxiliaire de S. G. Mgr Bruchési, Mgr Dugas, v. g. de Joliette, Mgr Dorais, v. g., de Valleyfield.

Après l'absoute les restes mortels de l'homme d'État ont été déposés dans le cimetière Notre-Dame.

— Par son Conseil municipal la ville de Hull s'est consacrée officiellement au Sacré-Cœur. Une statue du Sacré-Cœur est installée dans la salle des délibérations ; et il vient d'être décidé qu'un monument au Sacré-Cœur sera érigé cette année sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Les considérants sur lesquels s'appuie la décision du Conseil sont de l'ordre le plus élevé et affirment la royauté sociale du Sacré-Cœur. C'est un bel exemple tout à l'honneur de cette ville.

— Les 25 et 26 février dernier, s'est tenu à Ottawa, le cinquième Congrès de l'Association d'Éducation canadienne-française d'Ontario. L'hon. sénateur Landry, président de l'Association, l'a présidé, quoique à peine remis d'une longue et grave maladie. A la tête des 600 délégués des pères de famille canadiens-français d'Ontario, on remarquait NN. SS. Béliveau, archevêque de S.-Boniface, Latulipe, évêque de Haileybury, et un nombreux clergé composé de prêtres séculiers et des représentants des Oblats, des Jésuites, des Dominicains, des Capucins, des Pères du Sacré-Cœur, des Pères de la Compagnie de Marie, les Pères Maristes, des Clercs de Saint-Viateur, des Frères des Écoles chrétiennes.

Le Congrès a siégé à huis clos, sauf à la dernière séance où M. Henri Bourassa a parlé sur la conservation de nos traditions religieuses. Le 26 au matin, les Congressistes ont assisté à une messe solennelle, à la cathé-

drale d'Ottawa. Le R. P. Marion, O. P., a prononcé un éloquent sermon sur la presse catholique.

A part les questions d'éducation, le Congrès s'est occupé de la question économique.

Toronto. — S. G. Mgr McNeil, archevêque de Toronto, au cours d'une Lettre pastorale qui a été lue dans toutes les églises de son diocèse, signale et appuie l'appel fait par le Saint-Père et par le gouvernement canadien en faveur de prières pour le succès du Congrès de la paix. Il ajoute qu'il convient de prier aussi pour le triomphe général de la justice et celui de la charité.

VARIÉTÉS

ES-TU POUR ÇA, TOI ?

Un prêtre de Troyes raconte ceci :

Je fus appelé, un jour, auprès d'un vieillard aveugle, et qui, malade depuis longtemps, n'avait pas rempli ses devoirs religieux. " Ma vieille, avait-il dit à sa femme, de sa voix rude, je sens que ça va être la fin ; je ne veux pas partir sans être en règle : va me chercher tel prêtre. Dis-lui ce que je veux, et vite !

J'accours sans retard. Voulant m'assurer, comme c'est nécessaire, si mon homme avait la foi, et lui remémorer en même temps les vérités essentielles, je lui demandai :

— Croyez-vous en Dieu, notre Créateur et notre Maître ?

— Bien sûr que j'y crois !

— Croyez-vous en Jésus-Christ, le Fils de Dieu, qui s'est fait homme et qui est mort pour nous sur la Croix ?

Silence. Je vois mon homme découvrir ses deux bras, et, à mes regards ébahis, il montre en tatouage, sur l'un de ses bras, une croix de grande dimension, avec l'image du Sauveur, et sur l'autre, un ostensor parfaitment dessiné.

— Si je ne croyais pas, me dit-il, est-ce que j'aurais ça ?

La réponse était convaincante. Je ne doutai plus qu'ayant confessé sur son bras la foi au divin crucifié, il ne l'eût gardée aussi dans son cœur. Un instant après, me montrant de nouveau le crucifix imprimé sur sa chair en caractères ineffaçables, il ajouta :

" Voulez-vous savoir à quoi ça m'a servi un jour, il y a bien des années ? Dans la construction d'une ligne de chemin de fer, je fus pris dans un éboulement avec plusieurs de mes camarades. Quand on parvint à nous dégager, j'avais une jambe broyée et on m'avait étendu sur le talus, en attendant du secours. On avait placé tout à côté de moi un camarade dont le corps

n'était plus qu'une plaie et qui paraissait n'en pas avoir pour longtemps. J'éteendis vers lui ce bras où il y a un Christ, et je lui demandai :

— " Est-tu pour ça toi ? " — Oh ! oui, qu'il me dit.

— " Eh bien, embrasse le bon Dieu qu'est là représenté, et recommande toi à Lui.

" Ce qu'il fit avec empressement de tout son cœur.

" Quelques minutes après, il rendait le dernier soupir " .

[*Bulletin paroissial de St-Germain-l'Auxerrois.*]

LES LIVRES

J. MEJASSON, docteur de l'Université, ancien interprète militaire. *Ce que tout soldat français doit savoir d'allemand.* Petit guide militaire avec la prononciation et l'accentuation. IIIe édition. Paris-Lyon (Librairie Emmanuel Vitte). Vol. in-16 de 88 pages. Prix : 1 franc 50.

Ce Guide militaire qui, dès son apparition, avait recueilli les suffrages très flatteurs des grands chefs français : maréchaux Joffre et Foch ; généraux de Castelnau, Baratier, de Maud'huy, Thévenet, a subi d'heureuses modifications qui en font le vade-mecum indispensable aux vaillants soldats tenant garnison en Alsace, ou chargés de l'occupation des rives du Rhin. Les situations les plus diverses, toutes les nécessités de la vie de garnison en pays allemand, toutes questions d'ordre militaire ont été prévues. Les demandes sont faites de manière à amener, autant que possible, une réponse par *oui* ou par *non*, par *ja* ou *nein*. La prononciation et l'accentuation sont figurées à l'aide de procédés si simples que ce Guide peut être utilisé par tous les soldats, même par ceux qui n'ont aucune connaissance de l'allemand.

M. JEAN-FRANÇOIS POULIOT, avocat. *Le Droit paroissial de la province de Québec.* Imprimé par L'Action Sociale Limitée, Québec. Beau volume, relié pleine toile, 636 pages. Prix : \$8.00. En vente chez les éditeurs : L'Imprimerie " Le St-Laurent Limitée", Rivière-du-Loup (en bas).

L'ouvrage de M. l'avocat Pouliot, *le Droit paroissial de la province de Québec*, est paru depuis quelques semaines. De partout s'élève un concert de louanges sur la valeur de ce livre, et l'auteur a déjà reçu des témoignages nombreux de la part des membres de notre épiscopat, des prêtres les plus distingués de notre province et de nos hommes de loi les plus éminents. Qu'il nous suffise de reproduire ici quelques-unes de ces appréciations : " L'importance des matières traitées dans ce volume, dit à l'auteur Son Excellence Mgr Pietro di Maria, délégué apostolique, ne peut échapper ni à ceux qui font de l'étude des lois leur occupation habituelle, ni à ceux dont la conduite doit être régie par cette législation. Aussi en nos jours troublés par tant d'idées malsaines ou subversives rien ne peut être plus avantageux à l'Église et à l'État qu'une exposition scientifique des vrais principes du droit, surtout en ce qui concerne les matières mixtes. Les mettre en bonne lumière est le propre d'un esprit ferme et éclairé ; les défendre contre l'erreur est l'acte d'un fils

dévoué de l'Église." Mgr L.-A. Paquet dit de son côté : " La coordination des matières, le choix des textes, l'abondance et la richesse de la documentation, donnent à votre livre une valeur que sauront apprécier tous les esprits curieux de la science des lois. Le clergé y trouvera une mine de renseignements." Nous n'ajouterons rien, ces éloges parlent par eux-mêmes. Rappelons cependant aux membres du Clergé qu'ils doivent se hâter de doter leur fabrique de ce livre nécessaire, parce que l'édition s'épuise rapidement et qu'il n'en sera pas fait un second tirage.

BULLETIN SOCIAL

FAITS ET ŒUVRES

L'HONNEUR PROFESSIONNEL

Au procès-verbal de l'Assemblée générale des Gouverneurs du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec (Montréal, 10 juillet, 1918) nous lisons au chapitre VI que le Bureau provincial de médecine a déclaré *actes dérogatoires à l'honneur professionnel* : la vente de boissons alcooliques ou enivrantes, et le fait de donner des certificats ou ordonnances habituellement et sans raison médicale, pour obtenir des boissons alcooliques ou enivrantes.

Or les journaux ont rapporté dernièrement la condamnation d'un médecin de Québec pour vente de liqueurs enivrantes ; et, à la Législature, on a entendu un député raconter qu'il avait vu un certificat de médecin prescrivant dix pintes d'alcool. Voilà deux cas où l'honneur professionnel de nos médecins est en jeu. Il ne paraît pas que le Conseil de discipline, ni le Collège des médecins s'en soient encore émus.

On dirait que certains règlements ne viennent au jour que pour un perpétuel sommeil. C'est encore dérogatoire à l'honneur professionnel que d'abuser habituellement des boissons alcooliques ou des préparations narcotiques ou anesthésiques : cocaïne, éther, chloroforme ou autres substances analogues pouvant produire l'ivresse et l'inconscience. Nous avons dans nos campagnes des médecins alcooliques et alcoolisant, d'autres sont morphinomanes, cocaïnomanes. Qui s'en occupe ?

On affirme, pour excuser la multitude des certificats médicaux donnés à des habitués de la bouteille, qu'il y en a un grand nombre de faux. L'honneur professionnel est en jeu. Où sont les médecins qui élèvent la voix pour protéger leur signature ? Notre "Bureau médical" a-t-il commencé une enquête pour s'informer des faits, et demander la punition de ceux qui ont aussi indignement abusé du nom des médecins ?

LIGUE POUR LES BONNES MŒURS

Il existe à Montréal un groupe d'hommes de toutes conditions qui s'étant rencontrés dans les retraites fermées à la Villa S. Martin, se sont liés d'amitié, et travaillent, de concert, à des œuvres d'apostolat. A leur tête se trouve un comité dit : "Comité des Retraitants". Dans le numéro de mars de *la Vie Nouvelle*, organe des "Retraités fermés" nous voyons que ce "Comité" a étudié d'une façon toute spéciale la question des bonnes mœurs. "Il a recherché les moyens à prendre non seulement pour réprimer, mais aussi pour prévenir le vice."

Ce Comité a institué une "*Ligue des bonnes mœurs*".

"Cette Ligue comprend un comité central composé de quelques membres du Comité des retraitants et des représentants de plusieurs de nos principales organisations nationales et sociales. A ce comité central, se joignent les comités paroissiaux dits de surveillance, qui sont maintenant établis dans presque toutes les paroisses de Montréal. La besogne de ces comités paroissiaux consiste à faire la guerre au vice sous toutes ses formes dans leurs différents quartiers, jusqu'à ce qu'ils en soient purgés. Des méthodes discrètes et efficaces ont été récemment adoptées et donnent d'excellents résultats."

Nous savons aussi que "La Ligue", veut entrer en relation avec tous les curés de la Province afin de faire une organisation, pour recevoir et placer les jeunes filles quand elles quittent les campagnes pour la ville.

Ce sera excellent.

E.-V. L., ptre.

LES DÉFUNTS DE LA CROIX NOIRE

On recommande aux prières de tous les associés de la Société diocésaine de Tempérance de la CROIX NOIRE — selon les dispositions de l'article 19 des Règlements :

S.-Fabien de Panet : MM. Louis FOURNIER et Joseph CAMPEAU. — *S.-Odilon de Crambourne* : MM. Pierre DROUIN, Léon DROUIN ; Mmes Alice GIGUÈRE, Angéline PARENT, G. HAINSE ; Mlle Émilie GUENETTE. — *S.-Anselme (Dorchester)* : MM. C. ROYER, Raoul MERCIER, G. MARCEAU, Nap. ROY, F. BILODEAU, A. ROY, J. VAILLANCOURT, A. BEAUDOIN ; Mmes Nap. ROY, Z. BROCHU, O. BÉGIN, veuve de Jos. TURGEON. — *S.-Prosper (Dorchester)* : MM. Chs PRUNEAU, V. PAQUET, C. BUTEAU, M. LANDRY, M. TALON, A. LACASSE, Ths DROUIN, D. LANGELIER, D. ROY, J. RODRIGUE, A. RANCOURT, G. CHAMPAGNE, R. LAROCHELLE, F. SIMONEAU ; Mlles F. GILBERT, M.-A. LAROCHELLE, C. RANCOURT, V. CÔTÉ, D. CHAMPAGNE, C. MERCIER, M. GEMME, F. BRETON, G. GILBERT. —

S.-Philippe de Néri : MM. L. MICHAUD, L. LEMIEUX, D. DUBÉ, A. CHAMBERLAND, E. OUELLET ; Mmes A. CARON, T. DUMAIS, J. PERRON, A. BOUCHER, A. LAVOIE.— *S.-Julie de Sommerset* : MM. A. HUART, H. HUART, A. DION, N. BEAUDOIN, A. BEAUDOIN, T. BLANCHET, A. CLOUTIER, J. JACQUES, J. LEMIEUX ; Mlles M. CLOUTIER, D. CÔTÉ, A. LABONTÉ, I. LABONTÉ, D. PLANTE.— *S.-Sophie* : M. F. BARIL.— *S.-Bernard (Dorchester)* : MM. Pierre PARENT, LOUIS JACQUES.— (*S.-Benjamin (Dorchester)*) : MM. Odilon BOLDUC, PAUL VELLEUX.— *S.-Isidore (Dorchester)* : M. Toussaint AUBERT.— *S.-Onésime (Kam.)* : MM. André OUELLET, Elzéar OUELLET, Armand BLANCHET ; Mme Vve J. COURCY ; Mlle Élisabeth PELLETIER.— *L'Enfant-Jésus (Beauce)* : M. Alfred POULIN.— MM. Mathias LACHANCE, ROSARIO RHÉAUME, LÉON GAGNON, TOM MCINTYRE, SIMÉON JACQUES ; Mlles Lydia ROY, ROSE-ANNA TURCOTTE.— *N.-D. du Mont-Carmel (Beauce)* : M. Joseph LABEL ; Mmes W. FLOURDE, E. BOUCHER ; Mlle Alexina LÉVESQUE.— *Kamouraska* : MM. Pierre DESJARDINS, Léo LEBLANC, STAPISLAS MICHAUD, Guillaume BLAIS ; Mlle Anna-Marie PELLETIER ; Mme Antonia ARTON.— *S.-Eleuthère (Kam.)* : MM. François MIGNAULT, ISIDORE BÉRUBÉ, Mmes Delvina PELLETIER, Antonia BÉRUBÉ.— *S.-Ephrem de Tring* : MM. Georges GRENIER, Pierre POULIN, Alexandre GRENIER, Roméo RODRIGUE, Omer LONGCHAMPS, Raymond CHAMPAGNE ; Mlles Alfredine HAMEL, M.-Anne POMERLEAU, DONALDA DORVAL.— *S.-Raymond (Portneuf)* : MM. Napoléon GENOIS fils, Lauréat GENOIS, Ferdinand GENOIS, Ferdinand PLAMONDON, Louis TRÉPANIÉ ; Mlles Marie PAQUET, YVONNE GINGRAS, AUDIANA CANTIN, Irène LECLERC, Irma GENOIS, Delphie GENOIS.— *S.-Samuel de Gayhurst* : Mlles ROSANNA BOUFFARD, Olivine LACHANCE, Delia BOUFFARD.— *S.-Lambert de Lévis* : MM. Antoine BLOUIN, Albert NADEAU.— *S.-Maurice de Thetford* : M. Adélaré LEMIEUX.— *N.-D. des Laurentides* : MM. Adélaré BOUCHER, Théodore BÉDARD, Aimé FORTIER, Emile VERRET.— *S.-Tite des Caps* : MM. Olivier CAUCHON, Azarie LABRANCHE, Arthur LACHANCE, Joseph LACHANCE, Léonidas BOLDUC, ROSANNA LACHANCE, THOMAS GRAVEL, Elzéar PARADIS, Jean POULIN ; Mlles Malvina FORTIN, ROSANNA LACHANCE, M.-Louise DUCHAINE, Marie SAVOIE, C. SIMARD.— *S.-Philéas de Villeroy* : MM. Émile BEAUDET, Wilfrid BEAUDET, Mme Georges LAROCHE.— *Les Ecureuils* : MM. Joseph GODIN, Wilfrid PAPIILLON, Mmes Pierre DROLET, Vve Célestin DUSSAULT, Vve Séraphin DUSSAULT, Alphonse TRÉPANIÉ, France PAGÉ, Mlle Félicité GERMAIN.— *S.-Casimir* : MM. Phydine TROTTIER, Trefflé PERRAULT, Ernest LEFEBVRE, Alcide DOLBEC, Henri MARTIN, Henri TROTTIER, Elzéar SAINT-GERMAIN, Mlles M.-A. GRANDBOIS, Éva TESSIER, R.-A. PERRON, Laura DEVOST, Marie LAQUERRE et Hermine RICHARD.— *S.-Denis (Kam.)* : MM. Joseph RAYMOND, Jean LÉVESQUE, Joseph DIONNE, Théophile BOUCHER ; Mlles Élisabeth DUBÉ, Arthémise FLOURDE.— *S.-Victor de Tring* : MM. Stanislas BOLDUC, J.-A. LESSARD, Louis TARDIF, Philibert LESSARD, Chs POULIN, Adalbert POULIN, Napoléon VELLEUX ; Mlles Alfréda BOUCHER, Olive CLOUTIER, M.-A. MERCIER, Marie VELLEUX, Georgiana DROUIN, Corinne BOLDUC, M.-Louise GAGNÉ.— *L'Ange-Gardien* : MM. Audinat LEFEBVRE, Émile MATHIEU.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le
31 décembre 1918 - - - - - \$1,463,440.43

ANNÉES	SECTIONS	SOCÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF	
31 déc.	1909	41	1,890	5,205	\$ 16,461.94
31 "	1911	224	14,228	30,910	170,670.80
31 "	1913	249	24,492	47,957	423,745.31
31 "	1915	455	32,155	61,468	772,698.99
31 déc.	1918	590	41,259	77,419	1,463,440.43

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous
aurez une idée des sommes énormes dont disposeront
Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer
les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Siège Social : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec.

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";
M. X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : M. Stanislas Côté, Bergerville, Québec.

UN BON CONSEIL

Pour contribuer au succès d'une bonne œuvre, tout en épargnant de l'argent, les Fabriques et les Communautés religieuses ne sauraient mieux faire que d'accorder leur patronage à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur à Québec. Elles trouveront là, en plus d'un vin de messe approuvé par l'autorité diocésaine, des hosties confectionnées avec le plus pur froment.

Grandes, 60c. le cent - Petites, \$1.50 le mille

Ainsi que plantes et fleurs naturelles, pour ornementation d'autel et décoration d'église.

Tous y trouveront encore des petits "Manuels du Sacré-Cœur de Jésus", publiés avec l'approbation de Son Éminence le cardinal Bégin, pour la modique somme de :

25c. l'unité — \$2.75 la doz — \$20.00 le cent

Une commande est sollicitée.

HOTEL-DIEU DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Tel. 2007.

Avenue du Sacré-Cœur

QUÉBEC, P. Q.

AUX HOMMES D'OEUVRES

A VENDRE à des conditions faciles ou à louer une grande propriété à St-Romuald, ancien hôtel BOULÉ, situé sur le bord du fleuve, grande maison contenant quarante chambres, avec fournaise et améliorations modernes, le tout en parfait ordre. Convierait pour hôpital, sanatorium ou juvénat.

S'adresser à

A. CARRIER & FILS

LÉVIS

TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

JOBIN & PAQUET

FERBLANTIER
- PLOMBIER -



72-76, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Electricité, Téléphone et Sonneries Electriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Electricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Tolles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

ONDÉE AU CANADA EN 1888

TELEPHONE 7178

F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Niqueleurs sur articles métalliques.

372, RUE SAINT-JEAN
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

VIN DE MESSE "PUREZA"

Certificats d'authenticité et de pureté
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée
584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUTS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

En vente

L'image du Sacré Cœur de Loublande

Cette image est imprimée en douze couleurs et reproduit fidèlement l'aquarelle originale, dans sa merveilleuse inspiration, peinte par une religieuse sur les indications de Claire Ferchaud, la Voyante de Loublande.

Format pour livre 0.05 l'unité 0.50 la douz. \$3.50 le cent.

Moyen format, 10 x 16½, \$0.75 l'unité.

Grand format, 17 x 25, \$1.50 l'unité.

Frais de poste en plus.

Les promesses du Sacré Cœur expliquées, par le R. P. Jos. E. Frechon. Nouvelle édition en français. Un volume de 450 pages et plus de 50 belles illustrations approuvées par Son Eminence le Cardinal Bégin. Cet ouvrage a pour but de propager la dévotion au divin Cœur de Jésus et d'aider par sa vente à de bonnes œuvres telles que missions et collège apostolique. Se procurer un ou plusieurs volumes et les faire circuler donnera aux souscripteurs un titre spécial à la "onzième promesse". Prix \$1.75 l'exemplaire, franco \$1.85.

Près de 1100 volumes vendus en quelques mois !

LA LIBRAIRIE GARNEAU

47, rue BUADE - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - - QUEBEC.

Éditeurs des livres de plain-chant :

Mgr Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD,
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc

Catalogue illustré adressé sur demande

ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET
RESIDENCES



TRAVAIL DU
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-
met aux intéressés
dessins et prix.*



B. LEONARD

53, rue St-Jean
QUÉBEC.

J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église

Téléphone 5602

QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisios, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURE ET MERISIER A PLANCHER

PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

88, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

LES FOURRURES De Chez

HOLT, RENFREW & Co., Limited

SONT LES MEILLEURES

RUE BUADE



QUÉBEC

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,
A QUÉBEC

RIOUX & PETTIGREW

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de
maisons d'éducation et de membres du clergé.

Nous donnons des bas prix pour Thés et Cafés achetés par les
communautés religieuses

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.
JACQUES-CARTIER, coin des rues St-Joseph et Caron.
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.
BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.
LIMOILLOU, Coin 4ième Avenue et 5ième rue.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-**
CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILLOU
et **LEVIS RUE EDEN.**

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.